

tutoriel

# Lexique du bibliophile

- **A0** : format utilisé généralement pour l'impression d'affiche. Il correspond à un format 84,1 x 118,9cm.
- **A1** : moitié d'une feuille A0, soit un format 59,4 x 84,1cm.
- **A2** : moitié d'une feuille A1, soit un format 42 x 59,4cm.
- **A3** : moitié d'un format A2, il est très utilisé dans l'imprimerie. Il correspond à un format 29,7 x 42cm.
- **A4** : format papier basique pour les imprimantes de bureau. Il est le papier bureautique le plus courant pour tous. Il correspond à un format 21 x 29,7cm.
- **A5** : moitié d'une feuille A4, c'est-à-dire un format 14,8 x 21cm.
- **A6** : moitié d'un format A5, soit un format 10,5 x 14,8cm. Il est très utilisé pour les documents type flyers.
- **Accroc** : Légère déchirure sur les bords de la jaquette.
- **Achévé d'imprimé (ou colophon)** : Date d'impression de l'édition mentionnée généralement sur la dernière page. Avant l'utilisation de la page de titre, le colophon renseignait sur l'éditeur, l'imprimeur, l'adresse et la date.
- **Adresse bibliographique** : Adresse de publication ou adresse de l'éditeur. Lieu et date d'édition d'un livre, parfois d'éditeur. Le plus souvent mentionnée sur la page de titre.
- **Almanachs et Almanachs royaux** : Source d'informations et de renseignements utiles pour la vie quotidienne (calendrier détaillé, météorologie, astrologie...). Le plus répandu des livres populaires. On distingue, parmi eux, les Almanachs Royaux qui contenaient tous les renseignements administratifs du royaume. Ils sont souvent dans de belles reliures.
- **Alfa (papier)** : Désigne le papier fabriqué à partir des fibres de la plante du même nom. C'est un papier souple et résistant.
- **Amalgame** : terme utilisé pour définir un assemblage de plusieurs fichiers, pour une seule et même impression. Cette technique permet de réduire les coûts d'impression.
- **Anamorphose** : déformation, voulue, d'un caractère issu d'un texte. Horizontale ou verticale, elle fait partie de la création graphique.
- **Aplat** : surface totalement uniforme, c'est-à-dire d'une seule et même couleur.
- **Arches (vélin d')** : Papier solide et pur fabriqué depuis le XV<sup>ème</sup> siècle dans les papeteries d'Arches, petit village situé dans le département des Vosges.
- **Armes, Armoiries** : Signes héraldiques apparus au Moyen-Âge et référant à une famille, une ville un peuple. Cette marque est généralement frappée sur le premier plat d'une reliure.
- **Autographe** : Qui est écrit de la main de l'auteur. On peut ainsi parler de lettre autographe (écrite de la main de l'auteur), lettre autographe signée (écrite de la main de l'auteur et signée), manuscrit autographe signé (écrit de la main de l'auteur et signé). Cela peut aller d'une simple signature, d'une lettre (lettre autographe ou lettre signée), jusqu'au volumineux manuscrit d'un ouvrage. Chaque autographe est une pièce unique, un témoignage irremplaçable d'une personnalité. Les thèmes sont multiples : un auteur, un personnage historique, une époque, une région, les sujets qui vous intéressent. Les autographes suscitent

une curiosité de plus en plus vive.

- **Bâche** : outil publicitaire, communément utilisé sur les échafaudages de chantier par exemple. Les bâches peuvent être anti-feu (M1 ignifugée) ou anti-vent (microperforée).
- **Badge** : utilisé lors de grandes manifestations comme un salon ou une journée porte ouverte. Habituellement en PVC, il permet de reconnaître et d'identifier les personnes ou les objets. Le badge rejoint l'idée du Pin's.
- **Bandeau** : Illustration au-dessus des titres de chapitres. Il peut aussi être reproduit en tête de toutes les pages. Sa surface est variable et il ne doit pas être confondu avec une simple guirlande d'ornement. C'est également, dans l'édition moderne, une bande de papier amovible ajoutée sur la couverture, comportant le nom de l'auteur en grands caractères ou la mention d'un prix littéraire.
- **Bas de casse** : C'est une lettre écrite en caractère minuscule.
- **Basane** : Peau de mouton tannée à l'aide de substances végétales qu'on utilise pour les reliures ordinaires. La durée de vie de ces reliures est inférieure à celles en maroquin, veau ou chagrin.
- **Bibliographie** : Ouvrage qui recense les livres publiés sur un sujet ou un auteur donné, et leurs diverses éditions, qui permet de les connaître, d'approfondir une recherche, de vérifier. Il en existe des milliers, sur tous les sujets. C'est au travers de ces ouvrages de référence que vous apprendrez à connaître le nombre exact de gravures que comportait tel ouvrage lors de sa parution, à identifier les éditions originales et chacune des éditions suivantes, dont la valeur va, en général, en décroissant. (Par exemple, le Manuel du libraire et de l'amateur de livres de Jacques-Charles Brunet, le Trésor du bibliophile romantique et moderne de Léopold Carteret,...).
- **Bibliophage** : Désigne au premier sens toutes sortes d'insectes ou de vers qui attaquent le cuir, la colle, les reliures ou le papier des livres. Peut également désigner une personne qui lit énormément.
- **Bibliophile et Bibliophilie** : Ce mot désigne l'amour des livres et vient des mots grecs biblion (livre) et philia (amour). Les bibliophiles sont les personnes passionnées de livre.
- **Bichromie** : Le terme définit l'utilisation de seulement deux couleurs pour l'impression de divers fichiers.
- **Billet** : Une lettre ou une feuille insérées mais non collées dans un livre.
- **Blanc de tête** : Marge supérieure fixe d'une feuille, couverture ou garde. Se réfère également au côté supérieur de l'ouvrage.
- **Blanc tournant** : un blanc qui est à la bordure du document. Il est laissé volontairement pour un effet graphique.
- **Bord perdu** : Le bord perdu, également appelé débord, permet d'éviter l'apparition d'un liseré blanc autour de l'imprimé. Il est donc conseillé de prolonger son visuel jusqu'au bord perdu lorsque l'on souhaite imprimer un document jusqu'au bord de la feuille.
- **Bords de sécurité** : marge intérieure dans laquelle il ne faut rien inscrire. Elle permet d'éviter les mauvaises surprises à l'impression.
- **Bords perdus** : à intégrer lors de la création de visuels. Lors de l'impression, ils apportent une sécurité pour la bonne coupe des fichiers. Ils permettent à un fichier composé d'aplats de couleur de ne pas avoir de filet blanc.
- **Bréviaire** : Livre religieux catholique regroupant toutes les prières de l'office à l'exception de la messe.
- **Br.** : Broché.
- **Broché (livre)** : Livre dont les cahiers, cousus, sont presque toujours recouverts d'une simple

couverture de papier.

- **Brochure** : Imprimé comportant un nombre restreint de pages et toujours non relié.
- **Bromure** : l'épreuve photographique, pour la préparation des plaques CTP (de la machine), pour une impression offset.
- **C4** : format d'une enveloppe (format 22,9 x 32.4cm) qui peut accueillir une feuille A4 non pliée
- **C5** : enveloppe qui peut contenir une feuille A5 non pliée. Elle correspond à 16,2 x 22,9cm.
- **C6** : à 11,4 x 16,2cm. Cette enveloppe accueille une feuille A6 non pliée.
- **C6/5 ou DL** : format le plus utilisé dans la famille des enveloppes, soit 11 x 22cm. Celle-ci peut contenir une feuille A4 pliée en accordéon ou une carte de correspondance.
- **Cadrage** : parties du document à garder. Il faut déterminer les dimensions souhaitées et l'échelle (agrandissement ou réduction).
- **Cahier** : Groupe de feuillets résultant du pliage et de la découpe d'une grande feuille. Un livre est constitué de plusieurs cahiers assemblés et cousus ensemble avec du fil de lin.
- **Caissons** : Espaces entre deux nerfs du dos, appelées aussi compartiments, ou entre nerfs.
- **Calage** : action effectuée par l'imprimeur. Elle consiste à préparer la machine avant toute impression.
- **Cambure** : Forme très légèrement cintrée des cartons des plats qui s'obtient en collant au verso de ceux-ci un papier approprié
- **Canvas** : toile de peintre qui peut être imprimée sur mesure. L'impression se réalise sur du 100% coton 340g/m<sup>2</sup>.
- **Caractère** : désigne les lettres et les symboles d'un texte.
- **Cart.** : Cartonnage ou cartonné. Reliure dont les plats sont recouverts d'une percaline (toile fine). Elle est gravée par des fers ou une plaque dorée à chaud ou à froid (pour une gravure en creux sans dorure), ou illustrée en quadrichromie. Les cartonnages sont des éditions du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle. C'est un thème de collection dont les beaux exemplaires sont recherchés.
- **Carton** : Plaque de matériau de ce nom servant d'armature à la couverture du livre relié
- **Cartonnage** : Genre de reliure légère, appelée aussi emboîtement
- **Cartonné** : Se dit d'un livre dont les plats sont couverts de carton.
- **Catalogue** : Fruit d'une longue tradition de la librairie, il est aujourd'hui le mode de communication privilégié entre un libraire et ses clients. Il donne le maximum de précisions sur les ouvrages sélectionnés et offre ainsi les meilleures garanties pour les acheteurs. Attendu avec impatience par ses destinataires, lu fébrilement dès réception, il impose une réaction rapide à qui veut acquérir une pièce convoitée. Il peut comporter d'intéressants renseignements bibliographiques ou des informations nouvelles (Voir également les définitions des abréviations d'usage).
- **Chagrin** : Cuir grenu généralement fabriqué à partir de peau de chèvre, d'âne ou de mulet, utilisé en reliure pour recouvrir tout ou une partie du livre. On parle de demi-chagrin (voire "Coin") ou de plein chagrin
- **Chair** : Envers de la peau opposé au côté fleur
- **Chant** : Tranche des plats d'une reliure
- **Chants de plats** : Se dit d'un livre dont les plats sont couverts de carton.
- **Charnière** : Articulation entre le dos et le plat d'un volume. Terme souvent utilisé en association avec "mors", qui est l'équivalent de "charnière" pour la partie extérieure du volume.

- **Charte graphique** : texte réunissant des codes graphiques qui représentent l'image de l'entreprise. Elle définit l'utilisation des éléments graphiques de l'entreprise (typographie, logo, baseline, etc.).
- **Chasse** : Partie des plats qui déborde du corps d'ouvrage en tête, en queue et en gouttière.
- **Coiffe** : Extrémité du dos d'un livre. On parle de coiffe de tête (extrémité supérieure) ou coiffe de queue (extrémité inférieure). C'est la partie la plus fragile d'une reliure.
- **Coin** : Angle d'un livre. On parle par exemple de reliure en demi-chagrin, demi-maroquin ou demi-basane à coins : les quatre coins et le dos du livre sont alors recouverts de peau. Ils peuvent également être recouverts de toile.
- **Collation** : Description physique du livre qui détaille sa pagination et ses planches. Elle permet ainsi de s'assurer qu'il est bien complet.
- **Colophon** : Du grec kolophôn, « fin, terminaison ». Note imprimée ou manuscrite, à la fin d'un ouvrage, indiquant les éléments matériels de l'édition. Dans un livre ancien, et avant l'apparition de la page de titre, il rassemblait les indications sur l'édition : auteur, titre, imprimeur, date, etc. Pour les livres modernes, on dit « achevé d'imprimer ».
- **Coloriage** : Opération qui s'effectue, après le tirage de l'imprimerie, sur chaque feuille avec des couleurs à l'eau. À ne pas confondre avec la gravure en couleur qui fait appel à un procédé d'impression.
- **Compartiments** : Voir "Caissons".
- **Contreplat** : Intérieur du plat d'une reliure.
- **Cornée (page)** : Page dont le coin a été plié.
- **Corps-d'ouvrage** : Ce qui commence après la couture et se termine après la rogne. Plus simplement, le corps d'ouvrage est ce qu'il vous reste si vous prenez un ouvrage et que vous en enlevez la reliure.
- **Coquilles** : Petites caractéristiques, souvent des erreurs typographiques, présentes dans l'édition originale d'un ouvrage. Elles sont utiles pour déterminer l'édition d'un livre.
- **Couleurs primaires** : Il s'agit, en imprimerie, du Cyan, du Magenta et du Jaune. En ajoutant le Noir on obtient le mode colorimétrique CMJN.
- **Coupe franche** : imprimer un produit sans ajouter de finitions. Par exemple, l'impression d'une nappe en coupe franche signifie que cette dernière n'a pas d'ourlets.
- **Couture** : Action de coudre les cahiers :
  - à la grecque  
sur ficelles logées dans les entailles transversales du dos du livre appelées grecques.
  - sur nerfs  
sur ficelles faisant saillie sur le dos du livre.

75. **Couv** : Couverture.

76. **Couverture** : Élément du livre qui protège l'ensemble des pages et comporte généralement le nom de l'auteur, le titre et l'éditeur. Elle est dite muette quand il n'y a aucune indication, ou d'attente lorsqu'elle est recouverte d'un papier hâtivement posé dans l'attente de la reliure. Un livre broché a une couverture en papier, un livre relié à une couverture rigide en carton recouverte de cuir ou de toile (percaline) ou de papier. La reliure contemporaine utilise une grande variété de matériaux pour ses créations.

77. **Couverture imprimée** : Livre dont la couverture ou la jaquette ne présentent que du texte.

78. **Couvrure** : Application d'un revêtement (peau, tissu, papier ...) sur le dos et les plats d'un

volume

79. **Cul-de-lampe** : “Vignette décorative placée à la fin d'un chapitre et dont le contour s'inscrit généralement dans un triangle ayant la pointe en bas.” (Larousse).
80. **Curiosa** : Un livre est qualifié de “curiosa” lorsqu'il traite de thèmes légers, licencieux, érotiques voire pornographiques.
81. **Date de parution** : Date à laquelle l'ouvrage fut officiellement mis en vente.
82. **Débord** : synonyme de bord perdu. Il s'agit de laisser un surplus de couleurs dépassant du format final afin d'éviter tout accident (filet blanc) lors de la découpe du document.
83. **Débrochage** : Action de défaire la couture de brochure et de remettre le livre en cahiers.
84. **Décoloration** : Altération de la couleur d'un livre exposé à la lumière.
85. **Décor à froid** : Reliure décorée ou estampée sans utilisation d'or.
86. **Dédicacé** : Se dit d'un ouvrage signé et contenant un message personnalisé de l'auteur.
87. **Dédicace**

Hommage d'un auteur à une personne : par un texte imprimé en début de volume (Molière, par exemple, faisait précéder ses comédies d'une dédicace au Roi) ou par une inscription manuscrite. Dans le premier cas, l'ouvrage est dédié à... ; dans le second cas, il est dédicacé à... Le dédicataire est la personne à qui un livre est dédié. Voir aussi « envoi »

- **Défoncé** : un texte, une image ou un logo laissé en blanc sur un fichier imprimé.
- **Dégradé** : transition progressive entre les teintes d'une même couleur
- **Demi-reliure** : Se dit lorsque le matériau de couverture du dos ne recouvre pas la totalité des plats.

Demi-peau

Livre dont le dos et les coins sont couverts de cuir, tandis que le reste de la couverture est couvert de tissu ou de papier.

Demi-toile

Livre dont les plats sont recouverts de papier et le dos de toile.

4. **Dentelle** : Décor de reliure réalisé à l'aide de fleurons juxtaposés qui forme encadrement ressemblant à une dentelle.
5. **Détourage** : le fait de séparer des formes d'un fond d'image. Les détourages se font généralement sur les logiciels de design, et notamment sur Photoshop.
6. **Dorure** : Une fine couche d'or apposée sur un livre. Une dorure peut se retrouver sur le dos, le plat et même sur les tranches
7. **Dorure sur tranches** : Application d'or sur les tranches d'un tranche.
8. **Dos** : Partie visible de l'ouvrage lorsqu'il est rangé dans une bibliothèque. Le dos est dit “muet” s'il ne mentionne pas le titre de l'ouvrage et/ou le nom de l'auteur. On distingue également :

- le dos “classique”, comportant cinq nerfs espacés de manière égale
- le dos “moderne”, comportant quatre nerfs dont l'entre-nerf du milieu fait le double des autres.

9. **Dos brisé (reliure à)** : Type de reliure dans lequel le dos de la couverture n'est pas collé à celui de la couverture.
10. **Dos carré collé** : Procédé qui permet d'assembler, de découper puis de coller les cahiers d'un ouvrage, après avoir obtenu un dos parfaitement plat à l'aide du massicot
11. **Dos encollé** : reliure utilisée pour les blocs-notes ou les liasses autocopiantes. Il s'agit d'une colle particulière puisqu'il peut être détaché.
12. **Dos refait** : Livre réparé en remplaçant le dos ainsi que les coins.
13. **Doubleure** : Garde de peau collée sur le contre plat.
14. **Eau-forte** : Procédé de gravure en creux. Sur une plaque de cuivre enduite de vernis, un artiste dessine une composition à l'aide d'une pointe d'acier. La plaque est soumise à un bain d'acide (« eau forte ») qui creuse le cuivre là où le vernis a été entamé par la pointe. Le cuivre débarrassé de son vernis est encré. L'encre logée dans les parties entamées de la plaque se reporte sur le papier par forte pression (presse en taille-douce, distincte de la presse typographique). Voir aussi « taille-douce ».
15. **Ébarbé** : Se dit d'un volume dont l'extrémité des marges a été coupées afin d'enlever ce qui dépassait trop. Les pages ont donc été réduites à une taille inférieure à celle de la version originale.
16. **Échenillage** : désigne le papier inutilisé et découpé qui se trouve sur une planche. Par exemple, sur une planche mi-chair un espace se trouve entre chaque sticker. L'échenillage est l'action d'enlever cet excédant.
17. **Écoinçon** : Motif ornemental doré, de forme triangulaire, placé dans un angle du décor.
18. **Éditeur** : Au sens propre, ce terme signifie "faire paraître au public". Dans l'industrie du livre, l'éditeur est celui qui se charge de la production et la diffusion de documents imprimés.
19. **Édition** : Ensemble du tirage d'un ouvrage ayant la même mise en page, illustrations, pagination, typographie et pagination. Des ajouts et révisions sont effectués au fil des éditions.
20. **Édition commerciale** : Édition d'un livre destinée au grand public, s'oppose à l'édition limitée.
21. **Édition limitée** : Édition d'un ouvrage délibérément limitée à un nombre d'exemplaires relativement peu important. Habituellement numérotés et souvent signés par l'auteur, ces exemplaires sont très prisés par les collectionneurs.
22. **Édition internationale** : Ouvrage qui a été publié en dehors du territoire des États-Unis. Généralement, la vente et la distribution de telles éditions est interdite aux États-Unis et au Canada. Vendre ou distribuer des éditions internationales sur ces territoires violerait les droits d'auteur ou les marques déposées des éditeurs de tels ouvrages.
23. **Édition originale** : Une édition originale ou princeps (du latin "premier") est la première édition d'un livre. Les éditions suivantes sont appelées des rééditions. Certaines de ces éditions sont limitées en nombre d'exemplaires et numérotées, ce qui en fait des objets de valeur recherchés par les bibliophiles.
24. **Éditions originales modernes** : Toutes les éditions originales parues

depuis 1901.

25. **Élagage** : Opération ayant pour but d'amincir le bord d'un cuir ou d'une mosaïque pour éviter une surépaisseur après collage.
26. **Emboîtage** : Couverture ou étui de protection en papier, en tissu ou en cuir ouverte sur l'un des côtés laissant uniquement apparaître la couverture de l'ouvrage. Généralement utilisé pour des ouvrages de luxe. S'utilise également en reliure pour désigner la fixation du corps de l'ouvrage cousu et le collage des gardes sur les plats de couverture.
27. **Emission** : Exemplaires d'une même édition mis en vente à des moments différents. Les émissions diffèrent également entre elles selon les corrections apportées au premier tirage (correction des erreurs typographiques).  
Synonyme d'état.
28. **Emoussé** : Se dit d'un coin qui a perdu son aspect d'origine suite à un frottement répété.
29. **Encart** : Feuillet intercalé dans un ouvrage ; appelé aussi carton en imprimerie.
30. **Encartage** : type de finition qui consiste à insérer dans un document, un autre fichier imprimé. Un petit livret dans un magazine par exemple, ou une feuille dans un rapport.
31. **Encoche de coiffe** : Incision faite dans le plat, en tête et en queue, à l'endroit du mors et qui permet un meilleur repliage du matériau de couverture.
32. **Enluminure** : Ornaments de petites dimensions (souvent des lettres ornées) illustrant les feuillets d'un livre ou d'un manuscrit. Les enluminures étaient très présentes dans les manuscrits du Moyen Age, les livres d'Heures et les ouvrages religieux.
33. **Édition** : Ensemble du tirage d'un ouvrage. Parfois, pour laisser croire au public à un grand succès, certains éditeurs ont apposé sur une partie de la première édition des mentions fictives d'édition (Deuxième édition, Troisième, etc.). Par exemple Notre Dame de Paris de Victor Hugo. Voir « édition originale ».
34. **Édition originale** : Première publication d'un ouvrage en librairie généralement faite sous le contrôle ou avec le consentement de l'auteur (à l'exception, bien sûr, des publications posthumes). Elle est particulièrement recherchée. Voir aussi « première édition ».  
Dans le cas d'une publication antérieure dans une revue, on parle d'édition « pré-originale ».
35. **Émission** : Ensemble d'exemplaires d'une même édition caractérisés par le moment où ils sont mis en vente. Divers éléments matériels permettent de les distinguer : titre de relai, couverture, mention fictive d'édition, etc. Par exemple, Les Chants de Maldoror ont été publiés en 1869 (première émission), puis, s'étant alors mal vendus, remis en vente en 1874 (deuxième émission).
36. **Encoche** : En imprimerie, c'est un terme très utilisé dans la fabrication de répertoire ou d'agenda. Il désigne une découpe spéciale effectuée pour faciliter la recherche dans le document.
37. **Encre blanche** : idéale pour une impression sur un support de couleur (papier de création foncé ou coloré) ou un support transparent. Ainsi, les

- impressions de textes et de photos en quadrichromie ne se dénaturent pas.
38. **Endossure** : Ensemble des opérations d'arrondissure du dos d'un volume cousu et passé en colle et de façonnage des mors dans l'étau.
  39. **Enluminure** : Illustration ou décoration à la main de manuscrits ou plus rarement de certains imprimés précieux. On emploie aussi le terme de « miniature » ou plus généralement aujourd'hui de « peinture ».
  40. **Entre-nerfs** : Espace compris entre deux nerfs sur le dos d'un livre relié.
  41. **Envoi** : Dédicace autographe de l'auteur. Elle est un facteur d'intérêt et de valorisation de l'ouvrage. Voir aussi « ex-dono ».
  42. **Ephemera** : Articles imprimés ou écrits prévus pour avoir une durée de vie limitée et désormais prisés par les collectionneurs. Par exemple : affiches, cartes postales, billets, cartes ou pamphlets.
  43. **Epidermures** : Désigne certaines parties de la peau de la reliure (appelée fleur du cuir) qui ont été superficiellement arrachées.
  44. **Épreuves** : Version non-correctée d'un livre, précédant sa publication. Manuscrit de preuve d'office, épreuve non corrigée et exemplaire de lecture constituent généralement les trois étapes de la production du livre avant que celui-ci ne paraisse officiellement.
  45. **Épuisé** : Édition d'un ouvrage qui n'est plus publiée.
  46. **Errata** : Pluriel d'erratum, la liste des fautes d'impression dans un ouvrage.
  47. **Estampage** : procédé qui donne un effet de creux sur le document. C'est le contraire du gaufrage.
  48. **Estampe** : Gravure imprimée par n'importe quel procédé (bois, cuivre, pierre, acier, linoléum...). Elle peut être unique (monotype) ou à tirage très restreint. (...) Voir aussi « gravure », « lithographie », « eau-forte ».
  49. **État** : Version d'une même édition ou d'une même planche (pour les estampes) qui peut différer des autres par des ajouts ou des suppressions parfois minimes (autre que des erreurs typographiques).
  50. **Ex-dono** : Inscription manuscrite portée sur un livre pour l'offrir, mais qui, par opposition à « l'envoi », n'est pas forcément de la main de l'auteur.
  51. **Exemplaire** : La copie d'un livre.
  52. **Exemplaire de dédicace** : Exemplaire d'un ouvrage dans lequel l'auteur rend hommage à une personne en particulier. On parle d'un livre dédié lorsque le texte est imprimé en début de volume ou de livre dédicacé lorsque le texte est une inscription manuscrite.
  53. **Exemplaire de tête** : Voir « Grands papiers ».
  54. **Exemplaire de travail** : Exemplaire complet et lisible d'un livre de collection très usagé et ayant perdu de sa valeur.
  55. **Exemplaires invendus** : Lorsqu'un livre n'est plus imprimé, l'éditeur souhaite parfois se débarrasser de son surplus de stock en sous-vendant ce titre aux libraires se spécialisant dans la vente de ce type de livre.
  56. **Ex-libris** : Inscription indiquant le propriétaire du livre. Ce peut être une inscription manuscrite, un simple carré de papier, une étiquette imprimée ou gravée, portant des initiales, un symbole, des armes, un nom... Il est en général apposé au verso du plat d'un volume. De nombreux artistes ont gravé des ex-libris : Gavarni a dessiné celui des Goncourt figurant deux



doigts d'une main allongés sur une feuille de papier où se trouvent les initiales E et J (unis comme les doigts de la main). L'ex-libris est, en soi, un thème de collection pour de nombreux amateurs.

57. **Fascicule** : Partie d'un livre dont la publication est étalée dans le temps (une partie peut être publiée tous les mois dans un magazine par exemple). À la fin de la parution, on peut relier l'ensemble en volumes. Cela s'est beaucoup fait au XIXe siècle.
58. **Faux dos** : Carte fixée sur le dos supportant éventuellement les faux-nerfs.
59. **Faux-nerfs** : Petites bandes de peau ou de carton collées sur la carte dans les livres cousus à la grecque.
60. **Faux-titre** : C'est l'abrégé du titre imprimé sur le feuillet précédant le titre. Il apparaît au XVIIe siècle.
61. **Feuille** : Page unique d'un livre, imprimée de chaque côté, c'est-à-dire recto-verso.
62. **Feuillet** : pages qui se trouvent dans les carnets autocopiants. Les feuillets sont des petites feuilles très fines.
63. **Ficelles** : Bouts de ficelle de chanvre sur lesquels repose la couture des cahiers et qui servent à fixer les plats en carton au corps de l'ouvrage.
64. **Filets** : Traits dorés ornementant certaines reliures.
65. **Filigrane** : Le filigrane ou marque d'eau est l'empreinte laissée dans la feuille de papier lors de sa fabrication et visible par transparence. Il est la marque du fabricant. Le dessin imprimé sur le papier ne devient visible que si la feuille est regardée par transparence. Sont souvent indiqués le nom du fabricant, la marque, voire la date de fabrication du papier.
66. **Finition** : ensemble de traitements qui s'ajoute à l'impression classique. Il peut s'agir de vernis sélectif, de dorure à chaud ou de gaufrage par exemple.
67. **Fleur** : Côté extérieur de la peau où se trouve le grain dans certaines espèces.
68. **Fleuron** : Peut avoir plusieurs significations :
  - Le numéro de chaque page d'un livre. Le foliotage est la numérotation.
  - le numéro en soi; (3) Feuille de papier imprimée et pliée une seule fois.
69. **Fond perdu** : couleur ou illustration qui déborde du fichier. Il accompagne le bord perdu dans la sécurité d'impression du document.
70. **Fond tramé** : surface faite en deux points de trame. Cette surface peut être unie de noir ou de couleur, détenir une ou plusieurs couches d'encre ou être en dégradé.
71. **Forex** : panneau en PVC expansé. C'est un matériau léger et résistant.
72. **Format** : Dimension du livre
  - soit en cm : (largeur x hauteur)
  - mais le format d'un livre s'exprime le plus souvent en fonction du pliage de la feuille fournie par le papetier à l'imprimeur :
    - La grande feuille non pliée sur laquelle on imprime 2 pages est dite **in-plano**
    - Une feuille pliée en deux (4 pages) donne un format **in-folio**

(environ 50 cm)

- une feuille pliée en quatre (8 pages) est un **in-quarto** (in-4)  
(environ 30 cm)

- une feuille pliée en huit (16 pages) est un **in-octavo** (in-8)  
(moins de 25 cm)

- On trouve aussi des formats

in-douze (in-12)

in-seize (in-16)

in-vingt-quatre (in-24)

in-trente-deux (in 32)

À noter que la dimension des feuilles, donc celle des formats, a évolué au cours des temps, ou selon les lieux, en fonction de l'industrialisation de la fabrication du papier.

73. **Format paysage** : orientation horizontale du document. Il peut aussi être appelé "format à l'italienne".
74. **Format portrait** : orientation verticale d'un document. Il est aussi appelé "format à la française".
75. **Forme de découpe** : utilisée lorsque le document ne peut pas être découpé au massicot, c'est-à-dire en ligne droite. Il sera alors découpé selon une forme personnalisée ronde, cœur, etc.
76. **Format ouvert** : format à plat donné pour les brochures, dépliants, etc. Il définit toute la surface du document avec ses volets ouverts.
77. **Format fermé** : surface du document plié ou avec ses volets fermés.
78. **Fourreau** : ourlet créé sur une bâche ou un drapeau pour faire passer des câbles ou des tubes.
79. **Frontispice** : Page illustrée précédant la page titre d'un livre, normalement en regard de cette dernière.
80. **Frotté** : On parle par exemple de "coins frottés", "dos frotté", "plats frottés" lorsque la reliure est usée à ces endroits du livre. Cette usure résulte du frottement de celui-ci contre une étagère ou contre d'autres livres. Plus généralement on peut également parler de "reliure frottée".
81. **Gabarit** : mise en page constante. C'est un fichier de tracés qui facilite l'impression et/ou la mise en œuvre d'un document. Il est fourni au client afin de matérialiser la taille, les bords perdus, les bords de sécurité ou encore la zone inexploitable.
82. **Gardes** : Feuilles de papier placées au début et à la fin d'une livre effectuant la liaison entre la reliure et le corps de celui-ci. Elles sont de deux sortes :

les gardes blanches

destinées à garantir les premières et dernières pages du volume

les gardes de couleur

qui assurent également cette fonction, mais sont aussi un élément d'embellissement de la reliure.

83. **Garde contrecollée** : partie de la garde qui, franchissant le mors intérieur d'une reliure, est collée sur le contreplat.

84. **Garde volante** : garde qui n'est pas collée sur le contreplat. Dans des exemplaires luxueux, le relieur peut également utiliser des matériaux précieux (peau, étoffes, etc.) pour les gardes.
85. **Gaufré** : Un motif gravé sur les tranches d'un livre.
86. **Gouttière** : tranche d'un livre, opposée à son dos, en général concave, d'où son nom.
87. **Gouttière ornée** : Motifs décoratifs imprimés sur la gouttière d'un livre dans le but de le rendre plus attrayant. A noter que ces motifs ne sont visibles que lorsque le livre est fermé.
88. **Grands papiers** : Également appelés "exemplaires de tête" ou "tirage de tête", ces "grands papiers" sont des exemplaires de luxe qui se caractérisent par leurs grands formats et par leur impression sur matières nobles (peau de vélin et papier de Hollande pour les livres anciens, papier de Chine, du Japon et aussi papier de Hollande plus tard). Rares et numérotés, ils sont très prisés des collectionneurs.
89. **Gaufrage** : consiste à repousser le papier pour faire ressortir du texte ou une image. Cela donne du relief au produit imprimé.
90. **Grain** : rugosité des papiers.
91. **Grammage** : poids au mètre carré d'une feuille.
92. **Gravure originale** : L'élément imprimant (cuivre, acier, zinc, pierre, bois) doit avoir été dessiné et gravé de la main même de l'artiste. Le nombre des épreuves est d'ordinaire indiqué. Lorsqu'elles sont intégrées à un livre, « la justification » du tirage se trouve à la fin de l'ouvrage. Ce tirage est, en général, exécuté par des artisans hautement qualifiés d'après le « bon à tirer », ou épreuve définitive, approuvé par l'artiste. Voir aussi « estampe » et « taille-douce ».
93. **Grecque** :  
  
Entaille faite dans le dos du volume pour loger les ficelles sur lesquelles seront cousus les cahiers.  
ou motif décoratif constitué d'une succession de lignes brisées à angle droit.
94. **Habillage** : Se dit d'un texte qui épouse les bords d'une illustration.
95. **Hirondelles** : repères qui facilitent le repérage sur un document. Elles doivent être superposées pour permettre un contrôle exact. Elles sont aussi appelées repères de coupes ou croix de repérage.
96. **Homothétie** : le fait de réduire ou d'agrandir une image sans changer son rapport hauteur/largeur. C'est un agrandissement et/ou réduction proportionnels au document original.
97. **Hors-séries** : Ouvrages supplémentaires publiés en parallèle d'une édition existante.
98. **Hors-texte** : Contraire de "in-texte". Pages imprimées d'un seul côté qui ne font pas partie du corps d'un ouvrage mais sont ajoutées à des fins illustratives ou informatives. Illustration imprimée, indépendamment du texte, et insérée par la suite, par le brocheur ou le relieur. Elle peut comporter une légende.
99. **Illum** : Se réfère aux enluminures polychromiques. Désigne généralement un manuscrit enluminé.

100. **Illustré** : Se dit d'un livre comportant des illustrations, gravures, photographies et autres.
101. **Image en filigrane** : incrustée dans le papier dans les tramés légers. Le filigrane est une marque que l'on ne voit que par transparence dans le corps du papier. Il est par exemple présent sur du papier Opale®.
102. **Impression / tirage** : Le fait d'imprimer sur papier un document. Désigne également le nombre de documents imprimés. A ne pas confondre avec l'édition.

**Impression à la demande** : Technique d'impression digitale permettant l'impression individuelle d'un livre au lieu de l'impression simultanée de plusieurs centaines ou milliers d'exemplaires. Les livres imprimés à la demande sont produits sur commande.

- **Impression offset** : impression traditionnelle dans laquelle l'image encrée du support se transfère de la plaque CTP. L'encre n'est pas reportée sur le papier, mais sur le blanchet. Et le blanchet se transfère lui sur le papier.
- **Impression sérigraphie** : procédé qui utilise des pochoirs (écrans) qui s'interposent entre l'encre et le papier. Elle est souvent utilisée pour imprimer sur des grands formats, plus épais. On peut aussi imprimer sur d'autres supports comme le PVC, l'adhésif, etc.
- **Imprimerie privée** : Petite imprimerie, n'appartenant souvent qu'à un individu, consacrée exclusivement à la production en petite quantité de livres soigneusement imprimés.
- **Imprimé à titre privé** : Livre ou pamphlet dont l'impression fut subsidiée par une personne ou groupe et destiné à la circulation privée et non à la vente publique.
- **Incunable** : Du latin "cunabulum" signifiant "berceau, commencement". Livre imprimé entre les débuts de l'imprimerie de Gutenberg (1450) et 1501. Réelle pièce de collection, il correspond à une période de transition entre l'ère des codex (livres formés par l'assemblage de pages manuscrites en parchemin puis en papier) et les livres actuels.
- **Infographie** : action de travailler sur un document, une image ou un logo. Le tout en vue d'être imprimé ou diffusé.
- **In-duodecimo** : Livre dont les feuilles imprimées ont été pliées douze fois donnant au total vingt-quatre pages. Également connu sous le nom de in-douze.
- **In-plano** : Également appelé grand in-folio, un in-plano est un livre dont la feuille imprimée ne comporte aucun pli.
- **In-4** : Dimension d'un livre : format grand cahier. Pour parvenir au format In-4, une feuille de papier est pliée deux fois, formant ainsi quatre feuilles (huit pages).
- **In-8** : Correspond au format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets égaux, soit 16 pages.
- **In-16** : Dimension d'un livre : format livre de poche Pour parvenir au format In-16, une feuille de papier est pliée quatre fois, formant ainsi

seize feuilles (trente-deux pages).

- **Inscription secrétaire** : Signature réalisée par une personne autre que l'auteur. Il ne s'agit pas ici d'une forgerie dans la mesure où l'inscription n'est pas réalisée à l'insu de l'auteur et a généralement été réalisée par un secrétaire.
- **Insolé** : Se dit généralement du dos ou des plats d'une reliure qui ont été décolorés par une exposition prolongée aux rayons du soleil.
- **Intact** : Se dit d'un ouvrage qui a gardé sa forme originale, en d'autres termes, qui ne s'est pas déformé suite à son usage répété, et dont le dos n'a été que légèrement arrondi.
- **Integral** : Terme anglais pour désigner une page qui a été cousue et reliée dans un ouvrage pendant sa fabrication.
- **Interfolié** : Se dit d'un livre dans lequel pages blanches (destinées à des annotations) et pages imprimées s'alternent.
- **Jaquette** : Couverture de protection amovible dont les deux rabats sont repliés sur les contre plats de la couverture. Elle peut comporter une illustration de l'ouvrage et donc apporter un élément de décoration supplémentaire. Elle est généralement utilisée à des fins commerciales. D'une grande fragilité, elle est très prisée des collectionneurs.
- **Jaspure** : Opération consistant à projeter, au moyen d'une brosse et d'une grille, de petits points de couleurs sur les tranches.
- **Jaunissement** : Assombrissement du papier lorsqu'il a été exposé à la lumière.
- **Justification** : Largeur de l'impression typographique.
- **Justification de tirage** : Elle apparaît au XVIIIe siècle. Placée au début ou à la fin d'un volume, c'est l'indication donnée par l'éditeur du tirage d'une édition, spécifiant les différents types d'exemplaires publiés et de papiers utilisés.
- **Kakémono** : un élément de signalétique (display) qui est vertical. Il est composé d'une structure permettant de le dérouler et de le faire tenir droit avec des accroches par le haut. Il est également appelé Roll'up.
- **Lâche** : Se dit d'un livre dont la manipulation répétée a assoupli la reliure. De manière concrète, lorsque le livre est ouvert à une page, il ne se referme pas tout seul.
- **Laize** : largeur de la bobine (de bâche, tissu ou vinyle). Ce terme est utilisé pour l'impression des grands formats.
- **Laminage** : film de plastique, brillant ou mat, qui recouvre un sticker (par exemple). Il permet d'augmenter la durée de vie du produit. Il permet également de l'embellir.
- **Libelle** : Écrit court et polémique.
- **Libraire** : À l'origine, imprimeur, éditeur et libraire ne faisaient qu'un. Aujourd'hui, l'appellation ne concerne plus que celui qui vend des livres.
- **Librairie ancienne** : Cette dénomination apparaît en 1804 pour la distinguer de la librairie « nouvelle » . Dans la librairie ancienne se vendaient les livres imprimés avant 1801 et les livres d'occasion, alors

que la librairie nouvelle se consacrait aux nouveautés. On dénombrait alors à Paris plus de librairies anciennes que de librairies vendant du neuf. Aujourd'hui, c'est le contraire.

- **Librairie ancienne et moderne** : Elle se consacre aux livres et documents anciens, d'hier jusqu'à nos jours, et aux livres récents épuisés, par opposition à la « librairie » sans appellation particulière, dont le domaine est le livre neuf et disponible chez les éditeurs.
- **Lettrine** : art graphique qui consiste à insérer dans un texte la première lettre d'un mot en calligraphie, ou tout simplement en police plus importante.
- **Liase autocopiante** : produit composé de plusieurs feuillets autocopiants (papier carbone). Contrairement au carnet, les liasses ne sont pas reliées en bloc mais par deux, trois, etc.
- **Listel** : Motif d'ornement en forme de ruban de très faible largeur, généralement mosaïqué.
- **Lithographie** : Mise au point au début du XIXe siècle. L'élément imprimant est une pierre calcaire sur laquelle l'artiste dessine au crayon ou à l'encre grasse. La pierre et le papier passent ensuite sous la presse. Voir aussi « estampe ».
- **Livre ancien** : Par convention, un livre imprimé avant 1800.
- **Livre de peintre** : Il unit auteurs et artistes peintres, et par ce terme on désigne généralement les livres illustrés de gravures originales par de grands artistes, tels que Delacroix, Manet, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Ernst, Dali, Picasso, Derain... Ils sont le plus souvent à tirage restreint et sur papier de luxe. On a aujourd'hui tendance à désigner par « livre d'artiste » un ouvrage entièrement conçu et réalisé par le peintre. Le débat reste cependant ouvert.
- **Livre de poche** : Livre broché dont la couverture est souple. Terme généralement utilisé pour désigner des éditions grand public.
- **Livre de poche grand public** : Le livre de poche le plus répandu, largeur 10,16cm/hauteur 17,78cm. Le plus souvent utilisé pour les livres de science-fiction, d'aventure et de mystère. Voir Édition commerciale.
- **Livre de poche original** : Livre de poche qui est la véritable édition originale d'un titre en particulier.
- **Livre en grands caractères** : Les livres en grands ou en gros caractères sont des livres destinés aux malvoyants imprimés avec des caractères plus grands que la moyenne.
- **Livre moderne** : Par convention, un livre imprimé à partir de la fin du XIXe siècle.
- **Livre-objet** : Création plastique dont le livre n'est qu'un des éléments. Il a fait son apparition dans les années 1950.
- **Livre romantique** : Par convention, un livre imprimé autour des années 1810/1820 et jusque vers 1860/1880.
- **Livre truffé** : Livre dans lequel on a incorporé des documents : portraits, dessins originaux, états intermédiaires de gravure, prières d'insérer, lettres, etc. Par exemple : une édition originale d'Hernani

dans laquelle on a ajouté une lettre de Victor Hugo.

- **Maculage** : traces d'encre qui arrivent avec le frottement, quand les feuilles de papiers se chevauchent. C'est pour éviter cela qu'il y a un temps de séchage des imprimés.
- **Magnet** : outil aimanté habituellement utilisé comme outil publicitaire. On l'applique sur un support métallique.
- **Main** : Quand on parle d'un papier, il s'agit du rapport entre son épaisseur et son grammage, c'est sa rigidité. Plus un papier est lourd, plus sa main est importante.
- **Manchette** : Texte écrit ou imprimé en marge d'une page et résumant le contenu d'un chapitre ou d'un paragraphe.
- **Manuscrit** : Forme originelle d'un ouvrage au moment de la rédaction par l'auteur. Un manuscrit peut être tapé à la machine, écrit à la main ou sous forme de fichier informatique. Texte écrit à la main. S'il est de la main même de l'auteur, il est dit « manuscrit autographe ». Il peut être enluminé. Voir aussi « autographe » et « enluminure ».
- **Manuscrit de preuve d'office** : Voir Épreuves.
- **Marbré** : Papier ou reliure recouvert d'un papier imitant l'aspect du marbre.
- **Marbrure** : Procédé qui consiste, à l'aide d'un bain préparé de certaines façons, sur lequel on a jeté différentes couleurs que l'on peut mêler pour former des dessins, à reporter sur une feuille de papier ou sur les tranches d'un livre, ces dessins par simple contact avec la surface du bain.
- **Maroquin** : Cuir noble et épais à grain large et apparent provenant d'une peau de chèvre originaire du Maroc. Ce cuir est utilisé pour la confection des couvertures de livres pour son esthétisme et sa résistance.
- **Marouflage** : opération qui consiste à fixer un papier sur un support plus rigide, avec une colle très forte appelée maroufle. Elle durcit au séchage et vient renforcer le support fixé.
- **Marques typographiques** : Dès les débuts de l'imprimerie apparaît à la fin des livres la marque personnelle des imprimeurs qui voient là un moyen d'authentifier leur production. Située sur la page de titre à partir du XVIème siècle, ces marques peuvent être très simples ou prendre la forme d'un monogramme ou d'une vignette. Correspond aujourd'hui au colophon.
- **Masque d'écrêtage** : Ce calque, utilisé sur les logiciels du design, permet à un calque A de prendre la forme du calque B juste en dessous. Par exemple, dans un calque rond vous pourrez ajuster une photo pour qu'elle épouse la forme.
- **Micro-perforation** : mot utilisé pour de la découpe en pointillés. Elle est effectuée sur un talon de billet par exemple.
- **Miniature** : Voir « enluminure ».
- **Minuscule** : Livre de très petit format, ne dépassant pas, en principe, 70 millimètres de hauteur.
- **Miscellanées** : « Recueil d'écrits divers, du latin miscellanea, choses

mêlées » (Le Robert Historique).

- **Monographie** : Livre ou traité non périodique, c'est-à-dire complet en un seul volume ou destiné à être complété en un nombre limité de volumes.
  - **Montage** : Il s'agit de mettre en place une maquette, pour constituer un document prêt à être imprimé. C'est la dernière étape avant d'imprimer un livre par exemple.
  - **Mors** :
    - Saillie des premiers et derniers cahiers façonnée lors de l'endossure pour loger le carton du plat.
    - Liaison entre le plat et le dos, appelée aussi charnière lorsqu'il s'agit du mors intérieur.
    - Partie de la matière de recouvrement du dos qui, dans une demi-reliure, couvre une partie du plat.
63. **Mosaïque** : Décoration réalisée au moyen de morceaux de peau de différentes couleurs.
64. **Nerfs** : Parfois nommés 'nervures', les nerfs sont les saillies visibles au dos d'un livre formées par les ficelles recouvertes de la couture reliant les cahiers ensemble. De nos jours, les nerfs sont principalement visibles à des fins esthétiques.
65. **Non-coupé** : Se dit d'un ouvrage dont la plupart de ses pages ne peuvent être lues sans une première ouverture au couteau. Certains collectionneurs préfèrent un livre non-coupé car cela indique qu'il n'a jamais été lu; d'autres ne préfèrent pas prendre le risque d'ouvrir eux-mêmes au couteau les différentes pages.
66. **Non-paginé** : Se dit d'un ouvrage dont les pages ne sont pas numérotées.
67. **Non-rogné** : Se dit d'un ouvrage dont aucune page n'a été coupée afin d'obtenir un format standard.
68. **Offset** : Procédé d'impression améliorant la méthode de la lithographie.
69. **Ombre** : Se dit de la décoloration d'une feuille ou de la couverture d'un livre habituellement causée par l'utilisation de ruban adhésif, par exemple. Dans certains cas, cette décoloration provient d'une réaction chimique entre le ruban adhésif et la feuille.
70. **Onglet** : Petite bande de papier ou de toile collée au fond d'un feuillet simple ou d'une gravure et qui, pliée, permet de les coudre comme un cahier.
71. **Opacité** : Son antonyme est la transparence. C'est la qualité qu'a un document à laisser passer ou non la lumière. Plus il est opaque, moins la lumière passe.
72. **Ozalid** : épreuve qui sert de BAT avant l'impression. L'imprimeur s'en sert pour des vérifications, comme par exemple pour valider le bon emplacement des éléments à imprimer.
73. **Page** : L'une des deux faces d'une feuille. (une feuille = 2 pages). La face avant est appelé recto ou l'endroit, la face arrière est appelée



recto ou l'envers.

74. **Page de faux-titre** : Page indiquant le titre du livre (indiqué souvent en abrégé) qui précède la page de titre.
75. **Pages liminaires** : Les pages précédant le texte d'un ouvrage.
76. **Pages en regard** : Deux pages face à face.
77. **Pamphlet** : Texte court et violent à but satirique et contestataire.
78. **Papier** : Il existe plusieurs variétés de papier dont la qualité diffère. La qualité du papier est un élément décisif de l'effet d'une typographie et d'une gravure, d'où son importance pour les amateurs. La matière première (souvent des chiffons) doit être mise en charpie et subir un pourrissage avant d'être réduite en pâte par les maillets du moulin. Il existe plusieurs types de papier : couché brillant, couché mat, offset, etc. Ainsi que différentes marques de renom, comme Bristol, Curious, Cryogen, etc.

- Papier de Chine

Le papier de Chine provient de l'écorce de bambou. Papier d'une extrême finesse, relativement opaque, utile pour réduire le volume des ouvrages au nombre très élevé de pages. Certains estiment qu'il rend comme nul autre toutes les nuances de la gravure.

- Le papier de Hollande

était à l'origine un papier vergé, d'excellente qualité et fabriqué en Hollande. Au XXe siècle, il existe aussi un papier vélin de Hollande.

- Le papier du Japon

est fabriqué avec l'écorce du mûrier ou d'autres végétaux japonais. Il est très apprécié. Il existe en trois qualités (japon ancien, japon impérial et japon nacré) qui offrent des tonalités différentes.

- Le papier de Madagascar

est issu de végétaux cultivés dans cette île. Il ressemble au japon et il est moins coûteux.

- Papier de soie

Une fine feuille protectrice posée sur une illustration.

- Le papier vergé

dont on peut voir par transparence les empreintes des fils métalliques (les vergeures et les pontuseaux) formant le moule avec lequel est fabriqué le papier.

- Le papier vélin

inventé par Baskerville en 1750, très lisse et sans vergeure, permet un bien meilleur tirage des textes et des gravures.

- Les « Arches », « Lafuma », « Rives », « Montval », « Auvergne », papiers de qualité, doivent leur nom aux moulins à papier qui les fabriquaient.

- Papier bristol

papier reconnu pour sa blancheur, il est apprécié pour la création de cartes de visites administratives.

- Papier couché

papier rendu lisse avec un traitement de surface. Il peut impliquer les notions de “couché brillant” ou “couché mat” pour les papiers en impression.
  - Papiers de création

Ils sont authentiques et originaux car ils définissent l'inspiration des créateurs. Ils apportent très souvent une touche de luxe, notamment avec du “curious metallic” ou avec un fond Pantone® pailleté. Ce sont des papiers pensés par des artistes.
  - Papier entête

Papier sur lequel le sigle, l'adresse et/ou le logo de l'entreprise est imprimé. Il est idéal pour envoyer des lettres ou d'autres documents officiels.
  - Papier offset

papier lisse qui détient une grande imprimabilité. C'est un papier qui n'a aucun traitement et qui est plus polyvalent.
79. **Paquetage** : une des dernières étapes en imprimerie. Elle consiste à rassembler les documents imprimés pour les envoyer en livraison.
  80. **Parchemin** : Peau de mouton ou de chèvre écharnée sur ses deux faces, mais non tannée, qui est utilisée comme matière de recouvrement et différents autres usages en reliure.
  81. **Parure** : Action d'amincir les peaux, surtout dans les parties à remplir.
  82. **Passure en carton** : Action de passer les ficelles époutées dans les trous faits aux cartons pour fixer ceux-ci au corps de l'ouvrage.
  83. **Percaline historiée** : Reliure de toile ornée d'illustrations en relief.
  84. **Petit fond** : marge intérieure d'un document ou partie située entre le côté latéral du document et le pli central.
  85. **Pièce de titre** : Morceau de peau portant le titre de l'ouvrage placé sur le dos de la reliure.
  86. **Piqûre à cheval** : le fait d'agrafer un document par la tranche. Elle est autrement appelé “agrafe” ou “piqûre”.
  87. **Planche** : Illustration hors texte placée dans les volumes.
  88. **Planche mi-chair** : type de découpe utilisé pour les supports adhésifs. Une découpe est réalisée de façon à ne pas entamer la pellicule de protection. Elle permet de décoller les adhésifs plus facilement de la planche.
  89. **Plaque** : plaque utilisée dans en imprimerie offset pour reproduire l'image à imprimer et guider l'encre sur le blanchet.
  90. **Plaquette** : Brochure de quelques pages. Voir aussi « brochure ».
  91. **Plat** : Côté plat extérieur d'une reliure, le côté intérieur étant le contreplat. On distingue le plat supérieur ou premier plat et le plat inférieur ou second plat. On appelle plats les deux cartons d'une reliure.
  92. **Pliage** : Divers mode de pliage

- Pli Accordéon  
pliage d'un document en forme de M.
  - Pli central ou pli simple  
pliage au milieu d'une page. Il s'agit par exemple de plier de façon égale une feuille A4 en deux.
  - Pli croisé  
Les pliages sont réalisés perpendiculairement.
  - Pli décalé  
pliage particulier qui laisse entrevoir une partie du document. Il s'agit, par exemple, de plier une feuille A4 en laissant dépasser 1/3 de la feuille.
  - Pli fenêtré  
Le document est représenté comme une véritable fenêtré. C'est-à-dire que les côtés droits et gauches, du document, sont repliés vers le centre de manière égale.
  - Pli portefeuille  
permet un pliage parallèle de type fenêtré, grâce auquel les deux feuilles extérieures peuvent se replier vers le milieu (pli central) c'est-à-dire qu'il s'agit d'un pli central ajouté à un pli fenêtré.
  - Pli roulé  
pliage qui permet aux différentes pages de fermer un document en se superposant. Il est réalisé en pliant la feuille au 1/3 du document puis au 2/3.
93. **Pochoir** : Procédé manuel de mise en couleurs. Le coloriage se fait à travers une fenêtré en carton, zinc, cuivre ou aluminium, découpée selon les contours de la couleur choisie. Les couleurs sont passées au pinceau ou à l'aide d'une brosse, les unes après les autres ou par superposition.
94. **Police** : Ensemble des éléments (lettres, chiffres, signes de ponctuation) constituant une série d'une même taille de caractères de dorure.
95. **Polissage** : Action de polir la peau, par mise en presse, entre des plaques chromées, ou à l'aide d'un fer spécial chauffé.
96. **Polychromie** : impression de plusieurs couleurs sur un même document. Cette impression est définie à partir de tons directs.
97. **Pose** : Ce terme peut désigner deux actions. La première est le fait de fixer ou coller un support grand format comme un adhésif par exemple sur une vitrine. La seconde désigne un exemplaire du même document ou de plusieurs documents amalgamés (ou imposés) sur une même planche pour permettre une impression simultanée.
98. **Préface** : Texte préliminaire placé en tête d'un livre, contenant les explications que l'auteur a jugé nécessaire de donner.
99. **Première et seconde impression avant publication** : Indique que la promotion d'un livre par l'éditeur a connu un tel succès que le nombre de commandes a dépassé le nombre d'impressions initialement prévu. Une seconde ronde d'impressions est donc nécessaire. Ceci n'est pas une première édition.
100. **Première édition** : C'est la première édition dans l'ordre

chronologique. Ce n'est pas nécessairement l'édition originale, si elle n'a pas été effectuée sous le contrôle de l'auteur. Voir « édition originale ». Dans le cas d'une traduction, on dira « première édition française ».

101. **Première édition séparée** : Le premier tirage d'un livre ou d'une brochure qui, originalement, faisait partie d'un autre livre.
102. **Prière d'insérer** : Notice distribuée par un éditeur promouvant un livre sur le point d'être publié.
103. **Prospectus** : Courte annonce de l'éditeur d'un livre, périodique ou collection de volumes à paraître, comprenant des informations relatives aux prix, contributeurs et/ou auteurs, date de parution et reliure.
104. **Provenance** : L'historique de possession d'un livre en particulier.
105. **Quadrichromie** : mode colorimétrique CMJN (cyan, magenta, jaune, noir). Elle est très utilisée en imprimerie.
106. **Queue** : Bas du volume.
107. **Rabat** : Dans certaines reliures, partie de la couverture débordant des plats et rabattue vers la tranche.
108. **Racinage** : Marbrure exécutée sur la peau de veau ou de basane naturelle.
109. **Rainage** : utilisé sur les grammages supérieurs à 170g/m<sup>2</sup> pour permettre un pliage du papier sans aucune cassure des fibres du papier.
110. **Rame** : unité quantitative du papier par paquet.
111. **Recto** : Le devant d'une feuille d'un livre relié, c'est-à-dire la page de droite d'un livre ouvert. Également appelée l'obverse.
112. **Recommandation** : Courte louange d'un auteur ou annotateur. Une recommandation peut également servir à déterminer l'édition ou l'impression d'un livre.
113. **Réemmargement** : Action de remplacer les marges abîmées des gravures ou des feuillets de texte.
114. **Réglé (exemplaire réglé)** : Encadrement du texte tracé à la main et à la plume, presque toujours à l'encre rouge, en vue de souligner la disposition harmonieuse de la typographie d'une page. C'est une marque de soin particulier porté à un exemplaire.
115. **Reliure : (cf. rubrique Reliure)**
116. **Réemboîté** : Se dit d'un livre dont les couvertures ont été changées. Ceci se produit lorsque ce dernier a été endommagé ou simplement lorsque son propriétaire désirait une autre reliure.
117. **Réimpression** : Réimpression d'une certaine édition d'un livre. Le texte original demeure habituellement inchangé lors de chaque réimpression. Toutefois, s'il s'agit d'une nouvelle édition, celui-ci est parfois mis à jour
118. **Relié à l'envers** : Ouvrage dans lequel les pages ont été reliées dans le mauvais ordre.
119. **Reliure de bibliothèque / couverture renforcée** : Protection

- renforcée d'un ouvrage à l'initiative de la bibliothèque propriétaire du livre.
120. **Reliure d'origine** : Reliure d'origine datant de la publication du livre. Ces reliures sont particulièrement rares et recherchées pour des ouvrages datant du XVIIIème siècle jusqu'à 1830.
  121. **Reliure demi-peau** : Livre dont le dos et les coins sont couverts de cuir, tandis que le reste de la couverture est couvert de tissu ou de papier.
  122. **Remboîtage** : Opération qui consiste à placer un livre dans une reliure qui n'est pas sa reliure d'origine.
  123. **Rempli** : Partie des matériaux de couverture rabattue et collée sur le contreplat.
  124. **Repérage** : ensemble des techniques qui permettent de placer la feuille de papier sous la presse, pour chaque passage d'une couleur. La superposition assure le repérage.
  125. **Repiquage** : action d'imprimer à nouveau sur une feuille déjà passée à l'impression. C'est une impression complémentaire.
  126. **Réserve** : synonyme de la défonce. Il s'agit des textes ou des images qui sont en blanc sur un document imprimés.
  127. **Résolution** : rapport entre la définition et la taille réelle d'une image. Elle doit être respectée pour une impression en haute qualité. Sa valeur s'exprime en DPI.
  128. **Retiration** : imprimer en même temps le recto et le verso d'un document. Cela peut également consister à retourner la feuille imprimée en recto pour imprimer le verso sans changer de forme.
  129. **Retrait** : pages plus courtes et moins épaisses qui se trouvent à l'intérieur d'un magazine par exemple. C'est un phénomène qui se déroule, lors de la reliure, quand la couverture est plus épaisse que l'intérieur.
  130. **Rousseurs** : Taches brunes ou sépia que l'on trouve sur le papier. Elles sont rares dans les volumes d'avant la fin du XVIIIe siècle, plus fréquentes dans les ouvrages romantiques. Dues à la fois à l'humidité et à la nature du papier, elles déprécient plus ou moins l'ouvrage qui en contient. Des spécialistes peuvent « laver » un livre.
  131. **Rubriqué (exemplaire rubriqué)** : Rehaut coloré à la plume ou au pinceau de certaines lettres dans les premiers livres imprimés (incunables et XVIe siècle).
  132. **Salissure** : Tâches ou accumulation de poussières causées par le maniement répété de l'ouvrage, et qui peuvent affecter un livre.
  133. **Sans lieu** : Le lieu de publication n'est pas indiqué dans l'ouvrage.
  134. **Saturation** : intensité d'une couleur. Plus elle est saturée, plus son intensité est élevée.
  135. **Saveté** : Se dit d'un ouvrage mal fait, réparé ou relié.
  136. **Série** : Série de volumes à thème commun paru successivement chez le même éditeur.
  137. **Sérigraphie** : technique d'impression qui peut s'appliquer à divers

documents. C'est un peu la même chose qu'un pochoir sauf que la couleur passe "au travers d'un écran", l'encre se dépose en suivant les formes ouvertes sur l'écran.

138. **Serpente** : Papier très mince que l'on place sur les illustrations pour éviter qu'elles maculent sur le texte.
139. **Serré** : La reliure d'un nouveau livre est très serrée, c'est-à-dire que le livre ne s'ouvre pas facilement et qu'il ne peut généralement pas rester ouvert sur une page en particulier. A force d'utilisation, la reliure se détend et le livre utilisé peut rester ouvert sur n'importe quelle page.
140. **Signature** : Chiffre placé au bas de la première page de chaque cahier pour en permettre la mise en ordre. Terme utilisé comme synonyme de cahier.
141. **Signet** : Ruban étroit fixé à la tête du dos, servant de marque-page.
142. **Simili** : une image créée à demi-teintes avec un dégradé de valeurs.
143. **Souple** : Se dit d'un livre dont la couverture est flexible, molle, malléable. Cette couverture peut être couverte de tissu, de cuir ou encore de vélin. Ce type de couverture est aujourd'hui largement utilisée pour les livres peu chers au format poche.
144. **À spirale** : Livre dont les pages sont reliées sur le dos par une spirale en métal ou en plastique insérée dans des petits trous percées dans les pages.
145. **Suite**

Série de gravures, en général d'un même artiste. Plus fréquemment, de nos jours, une série de gravures accompagnant un livre, tirée à un petit nombre d'épreuves, souvent en différents états et sur des papiers différents de celui du livre.

- **Support** : terme général qui définit la matière utilisée pour imprimer un document. Le papier ou le PVC sont des supports.
- **Surfaçage** : terme qui regroupe l'ajout de vernis ou l'ajout d'un pelliculage sur un document quelconque.
- **Surimpression** : permet d'imprimer deux objets l'un sur l'autre. Les couleurs de ces deux objets se mélangent elles aussi.
- **Tabloïd** : format de 11 pouces par 17 pouces (environ 28 x 43cm), soit un petit format de journal.
- **Taille-douce** : Terme qui regroupe toutes les techniques de gravure sur cuivre : eau-forte, pointe sèche, burin. Voir aussi « gravure ».
- **Talon** : Fine bande de papier généralement utilisée pour signaler l'endroit où une feuille a été coupée.
- **Tanné** : Se dit d'un ouvrage dont l'encre s'est estompée et dont les pages se sont obscurcies à cause d'une exposition prolongée à la lumière ambiante.

- **Témoin** : Feuillet qui, lors de la liure, se trouve plus petit que les autres et qui est laissé intact à la rognure, témoignant ainsi que les marges ont été ménagées au maximum.
- **Terni** : Noircissement de la dorure d'un ouvrage dû à une oxydation.
- **Tête** : Haut du volume.
- **Tête de chapitre / en-tête (illustration)** : Vignette à titre décoratif placée en début de chapitre / élément décoratif que l'on trouve généralement au début d'un nouveau chapitre ou d'une nouvelle partie d'un ouvrage.
- **Tirage** : Fait d'imprimer sur papier un document. Désigne également le nombre de documents imprimés. C'est à partir de la seconde moitié du XIXe siècle que les bibliophiles ont suscité des tirages limités et numérotés, sur un ou plusieurs beaux papiers. A ne pas confondre avec l'édition.
- **Tirage à part** : Impression séparée, à tirage restreint, d'un texte paru dans une revue ou un recueil collectif. Il constitue souvent la véritable édition originale (dite « pré-originale ») d'un texte.
- **Titre** : On entend généralement par « titre » la page comportant les éléments matériels permettant d'identifier l'ouvrage : l'auteur, le titre du livre, l'illustrateur, l'éditeur, les date et lieu d'édition, etc. Il est souvent précédé d'un feuillet de faux-titre qui donne, presque toujours, le titre seul, simplifié.
- **Titre de relai** : pour écouler une partie d'inventus d'un ouvrage, on remplace le titre par un nouveau feuillet de titre, appelé alors « titre de relai » (voir « émission »).
- **Titre courant**

Rappel parfois abrégé du titre de l'ouvrage placé dans la marge supérieure de chaque page.

- **Traces d'humidité** : Mouillures qui forment des traces sombres sur les pages d'un livre. Elles se forment lorsque la pièce dans laquelle est rangé le livre est trop humide et pas assez aérée.
- **Trame** : maillage de points qui permettent de reproduire des images. Les différentes couleurs et densités sont réalisées grâce à la variation des surfaces des points de trame et représentent l'image.
- **Tranche** : Chacun des trois côtés d'un volume (tête, queue, gouttière).
- **Tranche de tête dorée** : Signifie que l'extrémité supérieure des pages a été couverte avec une feuille

d'or ou un matériau doré.

- **Tranchefile** : Sorte de broderie faite à la main et piquée dans les cahiers pour renforcer les extrémités du dos et de la queue. On distingue :
  - La tranchefile chapiteau qui a deux bâtonnets superposés.
  - La tranchefile comète, simple ornement collé sur l'extrémité du dos.
  - La tranchefile simple qui ne comporte qu'un bâtonnet.
- 6. **Tranches dorées** : L'apposition d'une fine couche d'or sur les tranches d'un livre.
- 7. **Tranches non rognées** : Un livre est l'assemblage de plusieurs feuilles pliées en 2 pour les in-folio, 4 pour les in-quarto, 8 pour les in-octavo. Une fois pliées ces feuilles forment des cahiers que l'on coud ensemble. Il faut ensuite couper les extrémités inégales des pages pour rendre lisse la surface des tranches. Un livre dont les tranches ne sont pas rognées n'est pas passé dans la presse à rogner.
- 8. **Trous de vers des livres** : Petits trous causés par les vers des livres, insectes bibliophages.
- 9. **Veau** : Peau de veau tannée.
- 10. **Vectoriel** : Terme utilisé pour définir le tracé d'un logo ou d'une image. C'est une forme composée de points (modifiables). Le vectoriel permet de modifier sans dégrader l'image.
- 11. **Vélin** : Fine feuille de peau de veau (mort-né), d'agneau ou autre, appréciée des calligraphes, des miniaturistes et des relieurs pour sa blancheur, sa douceur et sa finesse (plus fine qu'un parchemin).
- 12. **Vélin japonais** : Papier lisse et brillant, imitant le papier vélin, généralement de couleur tannée.
- 13. **Vergé** : Le papier "rives vergé" est un papier texturé. Il est constitué de fines lignes horizontales incrustées dans l'épaisseur du papier.
- 14. **Verso** : La deuxième face d'une feuille d'un livre ou la face arrière; autrement dit, la page de gauche d'un livre ouvert également appelé l'envers. Côté pair d'un feuillet.
- 15. **Vignette** : À l'origine un ornement dans un texte imprimé, en forme de pampres qui lui donnent son nom. Elle devient une estampe de petite dimension, sur bois ou sur métal, agrémentant et décorant un texte, employée en bandeau, en cul-de-lampe ou en in-texte. Voir aussi « estampe ».



16. **Volet** : le panneau d'un dépliant. Le nombre de volets est défini par le type de plis du document (par exemple : un dépliant avec pli portefeuille a trois volets).
17. **Volume (vol)** : Un livre seul appartenant à une série (exemple: le volume 2 d'une série de 6).
18. **Zone inexploitable** : une zone du document dans laquelle il ne faut pas placer de texte, car cette partie ne sera pas visible.
19. **Zone tranquille** : synonyme d'une zone neutre. C'est un endroit sur le visuel, en bordure du document, où il est conseillé de ne pas placer de texte ou d'élément graphique important. C'est un bord de sécurité à respecter pour une impression.
20. **3D** : terme "trois dimensions", utilisé pour parler des images en relief. Par exemple, un vernis 3D met un texte en relief sur une carte de visite.

## Voir aussi

- (fr)

<https://www.abebooks.fr/livres/glossaire/index.shtml>

---

Basé sur « [Article](#) » par Auteur.

From:

<http://www.nfrappe.fr/doc/> - Documentation du Dr Nicolas Frappé

Permanent link:

<http://www.nfrappe.fr/doc/doku.php?id=tutoriel:lexique:reliure:start> 

Last update: 2022/11/08 19:40